



P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°08/2025
Dimanche 16 février 2025 – 6^{ème} Dimanche du Temps ordinaire - Année C

HUMEURS...

BILANS

Cette semaine nous vous présentons le bilan financier de la paroisse de la Cathédrale pour l'année 2024... et accessoirement celui de votre curé... page 6 à 8... Bonne lecture...

CLIN D'ŒIL DE L'HISTOIRE...

L'ARCHEVECHE DE PAPEETE ET LES FRERES BATISSEURS (2)

Le 23 décembre 2025, nous célébrerons le 150^{ème} anniversaire de la Cathédrale. En vue de ce Jubilé dans le Jubilé, nous vous proposons tout au long de l'année, de relire l'histoire non seulement de la Cathédrale mais aussi de l'ensemble de la paroisse. Nous commencerons dans un premier temps, par relire l'histoire de la Vallée de la Mission et de l'Archevêché.

La première cathédrale

Rentrée de Papeete, M^{br} Tepano y rencontra de nouvelles difficultés de la part des gouverneurs.

Laissons M^{br} lui-même nous raconter « l'affaire de la cathédrale de Papeete », dont une des conséquences a été la construction du palais épiscopal, ou bien de l'« évêché ».
« Avant l'occupation de Tahiti, la reine Pomaré, sur les représentations de M. du Bouzet, avait donné pour le culte un terrain à la Mission¹. M. Bruat le prit en 1844 pour y dresser une batterie en face de la passe, et nous remit en échange un terrain sur la rive gauche du ruisseau de Sainte-Amélie². La Mission y construisit à ses frais une chapelle qui a servi d'église paroissiale pendant 32 ans.

M. Bruat avait promis de bâtir une église. Un jour tout le monde en grande tenue assista à la pose de la première pierre dans un champ au Sud du jardin du gouverneur. Cette pierre n'en a pas vu arriver d'autres.



En 1855, M. le comte du Bouzet revint comme gouverneur. Il offrit à la Mission, pour construire une église, un terrain d'une belle apparence : le triangle compris entre la rue du Rivoli, la rue Bonard et la rue Collet³.

La sonde à 20 pieds de profondeur y trouvait la boue liquide vers l'angle du Nord. L'évêque d'Axiéri⁴, chargé de trouver

¹ Joseph, marquis du Bouzet était alors commandant de la corvette de charge l'Allier. De retour de la Nouvelle-Zélande en France, il passa à Papeete du 13 mai au 4 juin 1842. C'est alors que, le 28 mai 1842, le commandant obtint la donation de la terre Tuareva aux missionnaires catholiques français, « à l'effet d'y bâtir une maison de prière conformément à la promesse faite au capitaine Laplace » (ArchSSCC 57-2 ; Cf Journal Fournier, sous le premier juin 1842).

² Armand Joseph Bruat (1796-1855), gouverneur des îles Marquises et Commissaire du Roi auprès de la Reine de Tahiti (1843-1847). (Tahitien Répertoire biographique de la Polynésie française – 2^{ème} édition – Société des Océanistes n°36 – 1975 – p.75-76). Voici l'acte d'échange daté du 18 (11 ?) juin 1844 : « En échange de cette propriété (la terre Tuareva), et aux mêmes conditions, le Gouvernement français donne à la Mission

catholique un terrain situé sur la route dite Burumu. Relativement à la clause d'y bâtir une maison de prières, c'est le Gouverneur qui prend l'engagement d'élever une église dans un lieu qu'il jugera convenable » (ArchSSCC 57-2) ; M^{br} Jausen à M^{br} Bonamie, 10-3-1851 ; ArchSSCC 58-2).

³ Joseph comte (sic, cf. note 17) du Bouzet, gouverneur des Établissements Français de l'Océanie, 1854-1859.

Déjà en 1852, M^{br} Jausen avait écrit au P. Bonaventure Majorel, alors procureur de la maison principale à Paris, rue Picpus : « Ce que je désirerais le plus, ce serait de bâtir ma cathédrale. Vous pensez que le gouvernement pourrait en faire la dépense. Il me semble que ce serait justice, mais dois-je espérer qu'il en soit ainsi ? Je n'ose le faire » (Tahiti, 15-10-1852 ; ArchSSCC 58-2a).

⁴ Évêque d'Axiéri : M^{br} Tepano Jausen, évêque titulaire d'Axiéri, et Vicaire apostolique de Tahiti.



un emplacement, rencontre un banc de corail sur lequel est actuellement l'église.

Dans les fondations de 4 pieds de profondeur il jeta un premier lit d'énormes pierres dures et carrées tirées du rocher d'où sort en notre vallée, une petite source. Au-dessus se rangèrent des pierres moins grosses, et d'énormes et longues pierres, tirées de notre ruisseau.

Cinquante ouvriers mangareviens, sous la direction du frère Gilbert Soulié, en huit mois, élevèrent à 3 mètres au-dessus du niveau du sol un bâtiment de 50 mètres sur 20⁵, et autant par leur conduite que par leur travail, méritèrent les éloges écrits du comte du Bouzet⁶⁷.

La Mission avait dépensé une somme ronde, l'administration 5 422 frs 45. L'évêque d'Axiéri devait employer des années pour économiser une nouvelle somme pour recommencer.

⁵ M^{gr} Jaussen, lui-même, a été [est allé] chercher à Mangareva les ouvriers pour sa cathédrale. Il partit de Papeete, le 28-5-1856, sur la goélette annexe Tanemanu, commandant Edouard Hardy, enseigne de vaisseau (Messenger de Tahiti n°22, 31-5-1856, p.1 [Mercredi 28 courant la goélette annexe *Tanemanu*, commandée par M. Hardy, enseigne de vaisseau, a quitté la rade de Papeete et a fait route pour Anaa, et de là aux Gambiers ayant à bord Monseigneur l'évêque d'Axiéri.1 & 2).

« M^{gr} et M. Hardy repartirent de Mangareva, le 26-6-1856, avec 60, (66) ouvriers de nos meilleurs, et le F. Gilbert fit le sacrifice de son séjour à Gambier, pour aller présider aux travaux de nos mangareviens (*Mémoire pour servir à l'histoire de Mangaréva – ère chrétienne – Honoré LAVAL – Société des Océanistes n°15 – Paris – 1968 p.306*). Le *Tanemanu* entra en rade de Papeete, dimanche 6 juillet 1856 » (*Vie de M^{gr} Tepano Jaussen – Venance Prat – t.1 p.278*).

F Gilbert Soulié, né en 1800, fait sa profession comme religieux des Sacrés-Cœurs, le 14 avril 1826. Il part pour l'Océanie, le 29-10-1834, en compagnie de M^{gr} Tepano Rouchouze et autres missionnaires. Ils arrivèrent aux Gambier, le 9-5-1835, où le frère meurt le 3 juillet

1863 (*Livre des Emplois I n°215, p.93*).

En partant de Mangareva le Tanemanu avait bien 66 Mangareviens à son bord, mais en arrivant à Anaa-Tuamotu, 6 y étaient restés pour les travaux de l'église de Tematahoa (lettre de M^{gr}, 2-9-1 856 ; P. Laval au P. Benoit Perdereau, Papeuriri, juin 1876, ArchSSCC 68-5b ; *Vie de M^{gr} Tepano Jaussen – Venance Prat – t.1 p.330*).

M^{gr} Jaussen bénit bientôt et solennellement la première pierre de la cathédrale, le 8 décembre 1856 (Messenger de Tahiti n°49 du 7 décembre 1856, p.1 [C'est demain lundi, 8 décembre, fête de la conception de la Sainte-Vierge, qu'aura lieu à 8 heures du matin, la bénédiction de la première pierre de l'église paroissiale de Papeete ; les résidents sont invités à y participer.]).

« M^{gr} aidé des frères Gilbert, Théophile, Liguori, Dalmas et Basile, et de 60 Mangareviens, travaillaient avec activité à la cathédrale. Les fondements sont jetés, et la première pierre bénite. D'ici à deux mois environ les murs sont à peu près à 6 pieds de hauteur, après quoi on laissera le tout se reposer, car outre que les fondements ont besoin de s'asseoir, la bourse se plaint d'avoir le ventre vide » (P. Nicolas Blanc au P. M.-Laurent Cresson, à Valparaiso, Papara, 13-2-1857 ; ArchSSCC 60-2a).

⁶ Quand les murs étaient à la hauteur de 9 ou 10 pieds, les ouvriers mangareviens retournèrent dans les îles sous la conduite du frère Gilbert. Ils partirent de Papeete, le 26 avril 1857, pour arriver à Mangareva, le 10 mai 1857. Ils laissèrent trois compagnons enterrés à Tahiti et un quatrième en mer, décédé pendant le voyage (*Vie de M^{gr} Tepano Jaussen – Venance Prat – t.1 p.284 ; lettre du P. Honoré Laval, Mangareva, 2-6-1857, dans Annales de*

Mais MM. Saisset et de la Richerie forcèrent l'évêque d'aller faire des réclamations en France d'où il ne rentra qu'en 1864⁸.

M. de la Richerie fit alors du zèle pour donner cette charge au Ministre, et vota nommément 130 000 francs par annuités de 15 000 francs pour continuer la bâtisse de l'église.

Les travaux furent repris en 1865, et en 1866, l'évêque demanda 3 annuités échues, soit 45 000 francs. M. de la Roncière offrit 15 000 francs⁹, mais comme cette somme était insignifiante pour payer 60 ouvriers¹⁰, l'évêque d'Axiéri persista, et M. de la Roncière résolut de faire condamner l'édifice. Il nomma une commission d'officiers, où le constructeur n'était pas représenté, où figurait deux aides-de-camp, ordonna deux tranchées dans les murailles

la Propagation de la Foi 1859, p.371 ; *Mémoire pour servir à l'histoire de Mangaréva – ère chrétienne – Honoré LAVAL – Société des Océanistes n°15 – Paris – 1968 p.308sv* dit que le jour de l'arrivée était le 9 mai, « jour de fête à Mangareva : c'était le Saint-Grégoire », fête onomastique du roi Grégoire Maputeoa.

Même après le départ des Mangareviens « M^{gr} fit travailler tous les jours à ramasser les matériaux pour sa cathédrale qui s'élève déjà à 10 pieds hors de terre, et se trouve entourée d'un énorme tas de pierres ou de corail destinées à continuer cet édifice » (P. Nicolas Blanc au T.R.P. Rouchouze, Papeete, 19-9-1858 ; ArchSSCC 60-2a).

⁷ Ad notes 20/21 : Du Journal du F. Gilbert Soulié (ArchSSCC 92 Soulié) - *La Mission du bout du monde – Jean-Paul DELBOS – 2011 – Papeete – p.125-133.*

1856

26-6 : Nous partons de Mangareva pour Tahiti pour aller bâtir la cathédrale de Mgr d'Axiéri.

6-7 : Nous arrivons à Tahiti.

11-8 : Nous commençons à travailler.

2-10 : On commence à charrier de la pierre pour les fondements de l'église ou cathédrale de Tahiti.

8-12 : Aujourd'hui fête de la Conception de la Sainte Vierge Marie, Mgr d'Axiéri et le Commissaire Impérial, on a placé la pierre fondamentale de la cathédrale de Tahiti.

1857

17-3 : Arrivé du P. Amable (Petithomme) à Tahiti.

3-4 : Arrivée du P. Albert (Montiton) à Tahiti.

26-4 : Nous partons (de Tahiti).

J'ai acheté 12 haches à 2 piastres chacune pour tailler la pierre des portes de l'église de Tahiti. Le roi me donne 6 autres Plus tard la reine une autre dizaine qu'elle a acheté pour moi.

1863

22-1 : J'ai fait un cadeau au P. Clair (Fouqué) d'un beau pupitre garni de la nacre. Sur la couverture il y a le plan de la cathédrale de Tahiti. [*La Mission du bout du monde – Jean-Paul DELBOS – 2011 – Papeete – p.181*]

⁸ Jean Saisset (1810-1869), gouverneur p.i., 1858-1859 (*Tahitien Répertoire biographique de la Polynésie française – 2^{ème} édition – Société des Océanistes n°36 – 1975 – p.505*).

⁹ Comte Émile de la Roncière (1803-1874), gouverneur, 1864-1869 (*Tahitien Répertoire biographique de la Polynésie française – 2^{ème} édition – Société des Océanistes n°36 – 1975 – p.311-312*).

¹⁰ « En 1865 M^{gr} Jaussen rappela de nouveau les ouvriers de Mangareva pour continuer la cathédrale » (P. Barnabé Castan, 12-5-1898 ; ArchSSCC 61-10). Et M^{gr} lui-même écrivait à ses sœurs d'Alençon : « Nous avons 40 mangareviens qui nous taillent les pierres de la cathédrale. Dans un an et demi nous la couvrirons, s'il n'y a pas de malheur » (lettre du 18-2-1866 ; ArchSSCC 58-2).

jusqu'au sol. Elles furent trouvées fort solides. Mais le ciment des fondations, fait suivant une formule ordonnée par le génie, fut trouvée en boue liquide. Le monument fut condamné sans énonciation de motifs, et contre les raisons fondées et fournies scientifiquement par M. de la Taille, capitaine du génie. Au même moment, le ciment des fondations en cailloutage du phare de Haapape fut reconnu n'être aussi que de boue, mais on continua, ou plutôt on y commença la bâtisse. Le Ministre condamna aussi notre construction. Elle avait l'approbation de tous les maçons et du génie.

M. de Jouslard¹¹ fit proposer à l'évêque d'Axiéri, par l'ordonnateur, d'en reprendre la construction. L'évêque répondit : "Écrivez-moi". Il fallait en effet nommer une nouvelle commission, et faire rapporter la condamnation prononcée par le Ministre. M. de Jouslard crut voir un piège dans cette demande, et l'église fut démolie¹².

Suivant la décision du Ministre, tous les matériaux entrés en construction furent la propriété de l'administration qui

employa les moellons à faire le quai à l'Est de l'aiguade ; les matériaux réunis autour de la construction revinrent à la Mission qui vendit les moellons pour les quais, et employa les pierres de taille à la construction de l'évêché.

L'administration commença sur le même banc et acheva à ses frais une église de moitié moins grande que celle de la Mission¹³ ».

Trente ans après la démolition de la première cathédrale de Papeete, le P. Georges Eich pouvait écrire au P. Ildefonse Alazard : « M^{gr} d'Axiéri et tous les membres de la Mission ont vu plus tard dans l'arrêt (de la construction de cette église) un trait de la Providence. Tous les fonds de la Mission y auraient passé, les forces de nos bons frères s'y seraient épuisées, les églises en pierres et l'évêché n'auraient pas été construits, et l'argent aurait manqué pour commencer l'évangélisation des îles païennes des Paumotu »¹⁴.

(à suivre)

© Archidiocèse de Papeete - 1981

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

DEMAIN SERA-T-IL MEILLEUR QU'AUJOURD'HUI ?

FAUT-IL TORDRE LE COU AU PROGRES ?

La notion de Progrès est difficile à cerner. Certains, d'une manière réductrice, l'attribue aux Philosophes des Lumières. Il y a Progrès pour un individu, une société, voire pour l'humanité toute entière s'il y a mise en œuvre d'un processus cumulatif tendant vers un plus grand épanouissement, une plus grande perfection, un plus grand bien, un mieux-être.

En ce XXI^{ème} siècle, on constate une forte résistance face aux progrès technologiques, scientifiques, médicaux et même sociaux. La technique fait peur ; on l'accuse de tous les maux : elle rompt les équilibres naturels, menace l'environnement, elle est aux mains d'une sphère de milliardaires et de leaders sans scrupule. Les *technophobes* dénoncent pêle-mêle : les OGM, l'énergie nucléaire, le clonage, les nanotechnologies, l'IA (Intelligence Artificielle), les jeux vidéo qui génèrent des addictions, les lobbys pharmaceutiques, la gestion des déchets toxiques. Mais, paradoxalement, dans le même temps, les consommateurs se ruent en masse pour acquérir les dernières innovations en matière de téléphonie mobile, d'ordinateurs, de téléviseurs, de matériels de loisir ou de sport... Les lobbys et les influenceurs semblent tirer les ficelles du « progrès » !

Dans de nombreux cas, les technophobes sont des obscurantistes qui refusent le progrès par manque de formation scientifique et culturelle. Bien souvent, à la base, il y a un déficit de discernement. Dans une Tribune publiée par le journal Le Monde, le 22 janvier 2024, le sociologue et

philosophe Edgar Morin démontre que « **Le progrès des connaissances a suscité une régression de la pensée** ». « *La pensée est devenue aveugle* ». Face à « *la multiplication des guerres, au réchauffement climatique, à l'essor des régimes autoritaires : le monde court au désastre, mais il nous faut résister à la haine* », estime, le sociologue et philosophe.

Le Progrès n'est pas un sac dans lequel on met toutes sortes d'idéologies, ce qui permettrait de justifier à peu près tous les comportements. Avant les « *temps modernes* » les anciens et la tradition étaient les garants de la marche du monde. Le bonheur et l'épanouissement de l'homme ne correspondaient pas à la projection vers un avenir radieux. Le présent n'était pas déterminé par demain, le regard des hommes était tourné vers le passé. C'est la *modernité* qui va insuffler que le Progrès est l'assurance que « *demain sera meilleur qu'aujourd'hui* ». Les tenants de l'idée de progrès affirment que ce n'est plus Dieu qui détermine l'Histoire mais l'homme lui-même. Le renversement est radical.

Le XVI^{ème} siècle marque un tournant dans la pensée humaine. Martin Luther encourage la pratique du *libre examen*. Selon lui il n'est plus nécessaire de passer par la médiation d'un clerc, il fait traduire la Bible la langue allemande et encourage les chrétiens à lire la Bible. C'est le commencement de la *sécularisation* et de l'*individualisation* des esprits. Mouvement accentué au XVII^{ème} siècle par le progrès des sciences mathématiques, des sciences naturelles et de La Philosophie moderne. Trois philosophes

¹¹ Michel de Jouslard (1814-1872) remplace provisoirement M. de la Roncière comme commissaire impérial aux îles de la Société du 12-6-1869 au 30-3-1871 (*Tahitien Répertoire biographique de la Polynésie française* – 2^{ème} édition – Société des Océanistes n°36 – 1975 – p.285-286).

¹² L'ancienne cathédrale de Papeete fut démolie très probablement avant juillet 1870, quand furent commencés les travaux de la construction de l'évêché (cp ArchP 84-1 p.54). La Mission dépensa à la construction de la première cathédrale de

Papeete 135 023 francs, mais on récupéra 42 453 fr. par la vente de matériaux au 'génie' (16 771 fr.), à des particuliers (682 fr.), et par l'emploi de pierres à taille dans l'évêché (25 000 fr.) (ArchP 84-1 p.18/19).

¹³ Le récit de M^{gr} Jaussen concernant sa première cathédrale se trouve dans le MS 84-1 pp.15/18, aux Arch. de l'archevêché de Papeete.

¹⁴ Lettre du P. Georges Eich au P. Ildefonse Alazard, Avarua/îles Cook, 25 juillet 1900 (ArchSSCC 60-5).

et scientifiques vont marquer un tournant dans la compréhension du monde que l'on résume souvent par le *cogito* de Descartes. Il s'agit de **Galilée**, avec son *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* (1632) ; - **Bacon**, avec son *Novum Organum* (1620), puis **Descartes**, avec son *Discours de la méthode* (1637). L'Homme est doué de raison, capable de penser par lui-même, *capable de garantir le développement infini de la science* !

L'émergence de l'Intelligence Artificielle (IA), en ce XXI^{ème} siècle ouvre une nouvelle porte sur le développement de la pensée humaine et celui de la science. Nous sommes sûrement à l'aube d'une nouvelle ère révolutionnaire comme ce fut le cas, à la fin du XVIII^{ème} siècle, avec l'invention de la machine à vapeur de James Watt. Il serait intéressant de relire la Presse de l'époque pour comprendre toutes les résistances au Progrès.

Jean-Jacques Rousseau en écrivant son traité d'éducation, *Émile*, idéalisait la nature humaine, « *L'Homme étant né pour faire le bien* ». Cependant, il a été un des philosophes de son temps à reconnaître que l'Homme pouvait faire un usage dangereux de sa raison. Sans tomber dans l'obscurantisme, il est important de réfléchir à la portée de l'IA dans un monde en conflit où la démesure, l'illibéralisme, la dérégulation de l'économie mondiale, la corruption ne cessent de progresser.

C'est ce que tente de faire le Vatican, en publiant d'abord, le 1^{er} janvier 2025, un décret intitulé « *Lignes directrices sur*

l'intelligence artificielle » qui s'applique à l'État de la Cité du Vatican. Il interdit les utilisations discriminatoires de l'IA, limite les risques d'une utilisation malveillante et établit une commission spéciale chargée de superviser « *l'expérimentation* » de la nouvelle technologie au Vatican. Les dicastères pour la Doctrine de la foi et pour la Culture et l'Éducation ont publié le 28 janvier un document sur la relation entre l'intelligence artificielle et l'intelligence humaine. « *L'IA ne doit pas remplacer les relations humaines, mais doit être utilisée seulement comme un outil complémentaire à l'intelligence humaine* ».

À l'occasion du « *Sommet pour l'action sur l'IA* » qui s'est tenu à Paris les 10 et 11 février, le Pape François a adressé un message au président français Emmanuel Macron, mais aussi aux participants. Il souhaite « *que chaque nation puisse trouver dans l'intelligence artificielle un instrument, d'une part, de développement et de lutte contre la pauvreté, et d'autre part, de protection des cultures et des langues locales* ».

En conclusion, n'oublions pas cette affirmation attribuée à Albert Einstein : « **Le mot progrès n'aura aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux.** »

Dominique SOUPÉ

© Paroisse de la Cathédrale – 2025

REGARD SUR L'ACTUALITE...

J'ETAIS MALADE !...

En ce mardi 11 février, où l'Église fait chaque année mémoire de Notre Dame de Lourdes, est célébrée également la Journée mondiale des malades instituée en 1992 par le Pape S^t Jean Paul II. Lors du Jubilé de la Miséricorde, le Conseil Pontifical pour la nouvelle évangélisation publiait un ouvrage sur les « *œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles* ». Évoquant l'assistance aux malades, il écrivait : « *La maladie et la souffrance ont toujours été parmi les problèmes les plus graves qui éprouvent la vie humaine. Dans la maladie, l'Homme fait l'expérience de son impuissance, de ses limites... Toute maladie peut nous faire entrevoir la mort !* » Dans l'Ancien Testament, la maladie était regardée comme un état de faiblesse et de fragilité. Quelle en était la cause, dans l'esprit des populations comme Israël qui à leur époque, ne connaissaient pas la recherche médicale d'aujourd'hui ? L'Ancien Testament affirme que Dieu a créé l'Homme pour qu'il soit heureux. La maladie, comme tous les autres maux humains est donc contraire à cette intention profonde. Alors ? Y aurait-il un lien entre la maladie et le péché ? La maladie du corps reflèterait la maladie de l'âme qui se serait détournée de Dieu. Et de fait, dans de nombreux psaumes, la demande de guérison s'accompagne souvent d'un aveu des péchés (Ps 38,2-6 ; Ps 39,9-12 ; Ps 107,17...). Le malade, en confessant humblement ses péchés, implore la guérison comme une grâce (Ps 6 ; Ps 38 ; Ps 41). Il implore le secours et la miséricorde de Dieu pour

obtenir la guérison : « *purifier l'intérieur pour guérir l'extérieur* », croyait-on alors !

Reste que dans les Écritures, la maladie demeure un mal. C'est pourquoi les prophètes annoncent les promesses d'un monde nouveau à venir où la maladie et la mort n'existeront plus : « *Alors se dessilleront les yeux des aveugles, et s'ouvriront les oreilles des sourds. Alors le boiteux bondira comme un cerf, et la bouche du muet criera de joie* » (Is 35,5) « *On n'y entendra plus de pleurs ni de cris. Là, plus de nourrisson emporté en quelques jours, ni d'homme qui ne parvienne au bout de sa vieillesse ; le plus jeune mourra centenaire* » (Is 65,19)

Jésus lui-même, tout au long de son ministère, ne cesse de combattre la maladie. Il guérit les malades et chasse les esprits mauvais, car la maladie est vue comme un signe de la puissance du Satan. N'est-ce pas lui qui pousse au péché ? Aussi, Jésus associe ses apôtres, dès leur première mission, à son pouvoir de guérir les maladies (cf : Mt 10,1) Et si le livre des Actes des Apôtres rapporte des guérisons miraculeuses opérées par les apôtres, il faut souligner que la grâce de Dieu vient ordinairement aux malades d'une façon moins spectaculaire. Reprenant un geste des Apôtres, les « *Anciens* » de l'Église pratiquent sur eux des onctions d'huile et les malades confessent leurs péchés. (Jc 5,14)

Dans la bulle d'indiction annonçant l'ouverture de l'année jubilaire, le Pape François nous invite à être aujourd'hui pèlerins d'espérance, et particulièrement pour nos frères et sœurs malades : « *Des signes d'espérance devront être*

offerts aux malades, qu'ils soient à la maison ou à l'hôpital. Leurs souffrances doivent pouvoir trouver un soulagement dans la proximité de personnes qui les visitent et dans l'affection qu'ils reçoivent. Les œuvres de miséricorde sont aussi des œuvres d'espérance qui réveillent dans les cœurs des sentiments de gratitude. Et que la gratitude atteigne tous les professionnels de la santé qui, dans des conditions souvent difficiles, exercent leur mission avec un soin attentif pour les personnes malades et les plus fragiles. Qu'il y ait une attention inclusive envers ceux qui, se trouvant dans des conditions de vie particulièrement pénibles, font l'expérience de leur faiblesse, en particulier s'ils souffrent de pathologies

ou de handicaps limitant grandement leur autonomie personnelle. Le soin envers eux est un hymne à la dignité humaine, un chant d'espérance qui appelle l'agir harmonieux de toute la société".

Puissions-nous, particulièrement durant cette année jubilaire, répondre favorablement à cette invitation et, en visitant nos frères et sœurs malades, reconnaître en eux ce visage du Christ qui fait d'eux le "sacrement du Christ" !

+ M^{gr} Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse – 2025

AUDIENCE GENERALE

LA NAISSANCE DE JESUS ET LA VISITE DES BERGERS

Poursuivant son cycle de catéchèses sur l'enfance du Christ, François a rappelé aux fidèles combien l'annonce de la venue de Jésus commençait dans l'humilité, à travers l'annonce aux bergers, premiers témoins de la Nativité.

Chers frères et sœurs, bonjour !

Dans notre parcours jubilaire de catéchèse sur Jésus qui est notre espérance, aujourd'hui nous nous arrêtons sur l'événement de sa naissance à Bethléem.

Le Fils de Dieu entre dans l'histoire en devenant notre compagnon de voyage et il commence à voyager étant encore dans le sein de sa mère. L'évangéliste Luc raconte que, dès sa conception, il est parti de Nazareth pour se rendre dans la maison de Zacharie et d'Élisabeth, puis, une fois la grossesse achevée, de Nazareth à Bethléem pour le recensement. Marie et Joseph furent contraints de se rendre dans la ville du roi David, où Joseph était également né. Le Messie tant attendu, le Fils du Dieu Très-Haut, se laisse recenser, c'est-à-dire compter et enregistrer, comme n'importe quel citoyen. Il se soumet au décret d'un empereur, César Auguste, qui se croit le maître de toute la terre.

Luc situe la naissance de Jésus dans « *un temps exactement datable* » et dans « *un cadre géographique exactement indiqué* », de sorte que « *l'universel et le concret se touchent* » (Benedetto XVI, *L'infanzia di Gesù*, 2012, 77). Dieu qui vient dans l'histoire ne bouleverse pas les structures du monde, mais veut les éclairer et les recréer de l'intérieur.

Bethléem signifie « *maison du pain* ». C'est là que les jours de l'accouchement se sont passés pour Marie et que Jésus est né, pain descendu du ciel pour rassasier la faim du monde (cf. Jn 6,51). L'ange Gabriel avait annoncé la naissance du Roi messianique sous le signe de la grandeur : « *Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils ; tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand, il sera appelé Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ; il régnera pour toujours sur la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin.* » (Lc 1,32-33).

Cependant, Jésus naît d'une manière totalement inédite pour un roi. En effet, « *pendant qu'ils étaient là, le temps où elle devait enfanter fut accompli. Et elle mit au monde son fils premier-né ; elle l'emballota et le coucha dans une mangeoire, car il n'y avait pas de place pour eux dans la salle commune.* » (Lc 2,6-7). Le Fils de Dieu ne naît pas dans un

palais royal, mais à l'arrière d'une maison, dans l'espace où se trouvent les animaux.

Luc nous montre ainsi que Dieu ne vient pas dans le monde avec des proclamations retentissantes, qu'il ne se manifeste pas dans la clameur, mais qu'il commence son chemin dans l'humilité. Et qui sont les premiers témoins de cet événement ? Ce sont des *bergers*: des hommes peu cultivés, malodorants à cause du contact permanent avec les animaux, vivant en marge de la société. Pourtant, ils exercent le métier par lequel Dieu lui-même se fait connaître à son peuple (cf. Gn 48,15 ; 49,24 ; Ps 23,1 ; 80,2 ; Is 40,11). Dieu les choisit pour être les destinataires de la plus merveilleuse nouvelle qui ait jamais retenti dans l'histoire : « *Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple : Aujourd'hui, dans la ville de David, vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Et voici le signe qui vous est donné : vous trouverez un nouveau-né emmailloté et couché dans une mangeoire.* » (Lc 2,10-12).

L'endroit où il faut aller pour rencontrer le Messie est une crèche. Il se trouve en effet qu'après tant d'attente, « *le Sauveur du monde, celui pour qui tout a été créé (cf. Col 1,16), n'a pas de place* » (Benedetto XVI, *L'infanzia di Gesù*, 2012, 80). Les bergers apprennent ainsi que dans un lieu très humble, réservé aux animaux, naît pour eux le Messie tant attendu, pour être leur Sauveur, leur Pasteur. Cette nouvelle ouvre leur cœur à l'émerveillement, à la louange et à l'annonce joyeuse. « *Contrairement à tant de personnes occupées à faire mille choses, les bergers deviennent les premiers témoins de l'essentiel, c'est-à-dire du salut qui est donné. Ce sont les plus humbles et les plus pauvres qui savent accueillir l'événement de l'Incarnation* » (Lett. ap. *Admirabile signum*, 5).

Frères et sœurs, demandons aussi la grâce d'être, comme les bergers, capables de stupeur et de louange devant Dieu, et capables de conserver ce qu'Il nous a confié : nos talents, nos charismes, notre vocation et les personnes qu'Il place à nos côtés. Demandons au Seigneur de savoir discerner dans la faiblesse la force extraordinaire de l'Enfant-Dieu, qui vient renouveler le monde et transformer nos vies avec son dessein plein d'espérance pour l'humanité tout entière.

BILAN

COMPTES 2024 DE LA PAROISSE DE LA CATHEDRALE

Voici le bilan financier 2024 de la paroisse de la Cathédrale. Il est succinct cependant il vous permettra, nous l'espérons, de mieux connaître la paroisse de la Cathédrale et son fonctionnement, sachant qu'il est toujours possible, sur simple demande, de consulter les détails des comptes du bilan comptable au secrétariat du presbytère. L'intégralité des comptes sont en ligne sur le site de la Cathédrale : www.cathedraledepapeete.com

POURQUOI CE BILAN ?

Le Code de Droit Canonique, qui donne les règles de l'Église stipule au canon 1287 :

« § 1 : Les administrateurs tant clercs que laïcs des biens

chaque année leurs comptes à l'Ordinaire (l'Évêque) du lieu qui les soumettra à l'examen du conseil pour les affaires économiques (ici le C.A.MI.CA).

§ 2 : Les administrateurs rendront compte aux fidèles de l'usage des biens que ceux-ci ont offerts à l'Église... »

COMPTES PAROISSIAUX

COMPTES DE CHARGES			Montant	COMPTES DE PRODUITS			Montant
608	Frais de douane		0	7012	2/3 des Quêtes ordinaires		7038207
6024	Alimentation		0				
6026	Linge et produit d'entretien		0	7014	Tronc de la Cathédrale		150590
60611	Gaz		0	7015	Dons des fidèles		806328
60612	Eau et assainissement		-108651	7016	Casuel		258500
60613	Electricité		-2136781				
606311	Photocopieuse		-648701	7071	Cathéboutique		141950
60631	Petit matériel de bureau		-636298				
60632	Matériel liturgique		-466470	7073	Offrandes - prières		1511469
60633	Outillage		0				
60634	Achat de livres (non revendus)		0				
60635	Achat matériel divers		-150000				
6065	Vin de Messe - Hosties		-203952	711	Kermesse, buffets		0
6071	Achat de livres et objets (à revendre)		-12545				
6072	Veilleuses votives		-4079923	7221	Catéchèse		0
613	Loyer presbytère		0				
6152	Entretien des bâtiments (jusqu'à 100000F)		-324875	726	Funérailles		0
6153	Entretien divers		-697926	727	Actes administratifs		0
6161	Assurances bâtiments		0				
6163	Assurances responsabilité civile		0				
622	Dépenses pour la catéchèse		0				
625	Transport et déplacements		0				
6261	P.T.T. (poste - timbres)		-2500				
6262	Téléphone		-152419	752	Loyers versés à la paroisse		0
6263	Internet		-98900	753	Publicité P.K.0		0
6282	Dons de la paroisse		-136277	754	Production solaire		178110
627	Frais financiers		-15365				
63	Impôts et taxes		-8380				
6354	Droits et enregistrements		0				
6411	Salaires		0				
647	Charges sociales		0	76	Produits financiers		0
648	Cotisation retraite CAMICA		0	77	Produits exceptionnels		0
65	Versement des quêtes et cotisations RV		0	78	Devises		171000
67	Charges exceptionnelles		0				
6712	Amendes		0				
683	Amortissements/Constructions		0				
688	Amortissements/Matériel		0				
	Total des charges		-9879963		Total des produits		10256154

Bénéfices/Pertes : 376191

RÉSULTATS DE 2024

1	Placement Archevêché	1500000	3	Espèces	1230780
2	CCP Papeete	3353388		Total :	6084168

ecclésiastiques quels qu'ils soient,... doivent présenter

POUR MEMOIRE

La communauté paroissiale de la Cathédrale est financièrement autonome depuis le 1^{er} janvier 2006. Jusqu'à cette date, la comptabilité de la paroisse de la Cathédrale regroupait la Cathédrale, Maria no te Hau et Fetia Poipoi. C'est fin 2005 que M^{sr} Hubert a proposé de séparer les comptabilités. Ce fût un challenge pour la petite communauté de la Cathédrale qui se retrouvait à devoir gérer un budget avec pour unique ressource la quête des samedis soirs, soit environ 50 000 xfp. La communauté de Maria no te Hau de Papeete ayant été érigée en paroisse le 1^{er} septembre 2020, la Cathédrale doit se doter désormais d'un C.A.E. (Conseil des Affaires Économiques). D'un point de vue strictement financier... rien ne change !

QUELQUES REMARQUES ET OBSERVATIONS GENERALES

L'argent reçu et collecté au sein de la paroisse a trois destinations : l'Église universelle, l'Église diocésaine et la paroisse elle-même.

Les collectes pour l'Église universelle et diocésaine sont soit des « *quêtes impérées*¹⁵ » soit des collectes exceptionnelles et le « Tenari » pour l'Archidiocèse. Elles représentent environ un tiers des collectes et offrandes de la paroisse.

[Quête impérée : Quête faite dans un esprit de solidarité et d'ouverture. Dans l'année, un certain nombre de quêtes sont affectées à des causes spécifiques (missions, vocations,...).]

ÉGLISE UNIVERSELLE

Quêtes impérées

Durant l'année, quatre quêtes impérées sont destinées à l'Église universelle :

- Épiphanie pour la Sainte Enfance :
214 435 xfp... [+4%] ;
- Vendredi Saint pour les Lieux Saints de Jérusalem :
129 740 xfp... [+1%] ;
- Saint Pierre & Saint Paul pour l'Œuvre de Saint Pierre Apôtre :
233 170 xfp... [+28%] ;
- Dimanche des Missions pour la Propagation de la Foi :
226 045 xfp... [+10%] ;

Soit un total de 803 390 xfp....

Les chiffres au niveau diocésain n'ont pas été communiqué !

ÉGLISE DIOCESAINE

Tiers des quêtes des messes d'obligations

Pour assurer la vie de l'Archidiocèse, les paroisses versent un tiers des quêtes des messes d'obligation qui ne sont pas impérées.

- 1/3 des quêtes : 3 519 103 xfp... [+4%]

Quêtes impérées

Durant l'année, trois quêtes impérées et la Campagne de Carême sont destinées à l'Église diocésaine :

- Mercredi des Cendres pour la formation des prêtres :
314 290 xfp... [+7%] ;
- Pâques pour la vie de l'Archidiocèse :
420 980 xfp... [+3%] ;
- Pentecôte pour les Communications sociales :
217 085 xfp... [+25%] ;
- Campagne de Carême :
2441 115 xfp... [-39%] ;

Soit un total de 1 196 740 xfp...

Les chiffres au niveau diocésain n'ont pas été communiqué !

Tenari a te Atua

Depuis 2005, chaque année, l'Archidiocèse sollicite les fidèles pour la campagne du « Tenari a te Atua ». À partir de 2007, un tiers du Tenari est reversé aux paroisses à jour de leur comptabilité. À partir de 2015, la communauté paroissiale de la Cathédrale y a renoncé au profit de l'Archidiocèse.

- Tenari a te Atua 2024 : 3 025 620 xfp... [+6%] ;

Les chiffres au niveau diocésain n'ont pas été communiqué !

Conclusion

C'est pour un total de 8 544 853 xfp que la paroisse de la Cathédrale a contribué directement aux besoins de l'Église universelle et diocésaine. Ceci correspond à environ 45% de l'ensemble des ressources de la paroisse !

RECETTES PAROISSIALES

Le total des produits de la paroisse, hors les collectes destinées à l'extérieur s'élèvent à 10 256 154 xfp...

DEPENSES PAROISSIALES

Le total des dépenses de la paroisse, s'élèvent à 9 879 963 xfp...]. La balance est positive

Quelques observations :

1°- Les dépenses les plus importantes sont en investissement, avec l'achat des veilleuses votives : 4 079 923 xfp. En fait il s'agit d'une commande sur deux années 2023-2024.

2°- La seconde dépense est pour l'eau : 2 136 781 xfp... *lié à la climatisation de la Cathédrale en particulier.*

Un grand merci pour votre générosité qui permet à la paroisse d'assurer son fonctionnement tout en étant largement ouverte à l'extérieur avec 45% de ses recettes pour l'Église universelle et diocésaine... Alors que l'ambiance générale, locale et générale est plutôt à un repliement sur soi, la paroisse de la Cathédrale est vraiment « *catholique* »... universelle 8

Merci à vous !

© Paroisse de la Cathédrale – 2025

Étrange ou provocateur ? Ni l'un ni l'autre... juste pour le désir d'encourager tous ceux qui dans le pays sont en responsabilité et gèrent l'argent des autres !

De plus en plus la suspicion sur l'honnêteté des hommes en responsabilité de notre pays, qu'ils soient de la classe politique, de la société civile et même religieuse, se manifeste.

Alors que beaucoup de familles vivent des situations difficiles voir dramatiques... il me paraît essentiel de devoir rendre des comptes non seulement sur la gestion de la communauté paroissiale qui m'est confiée mais aussi sur ma propre gestion... considérant que je dois intégralement mes « revenus » à votre générosité...

« Qui paye contrôle » disait, il y a bien longtemps, feu M^r Rocard lors de son passage en Polynésie... Il est donc normal que vous ayez connaissance de ce que vous me confiez !

Attention, ne sont pas pris en compte ici les « avantages en nature » que sont le logement, le téléphone, etc...

Et enfin, c'est aussi un moyen pour moi d'être fidèle à cet engagement pris au jour de mon ordination diaconale en vue du sacerdoce : « Recevez l'Évangile du Christ, que vous avez la mission d'annoncer. Soyez attentif à croire à la Parole que vous lirez, à enseigner ce que vous avez cru, à vivre ce que vous aurez enseigné ».

Alors n'hésitez pas... Soyez exigeant avec votre curé !

© Paroisse de la Cathédrale - 2025

REPORT 2023		xfp	COMPTE EXTRA		xfp
0	Placements	0			
1	CCP	46598			
2	Espèces	-132373			0
Total :		-85775			
			580	Transfert	0
COMPTES DE CHARGES		xfp	COMPTES DE PRODUITS		xfp
6024	Alimentation	0	7015	Dons des fidèles	535500
6026	Linge et produit d'entretien	0	7061	Honoraires de messe reçus	730000
60631	Petit matériel de bureau	0	77	Produits exceptionnels	0
60632	Matériel liturgique	0			
60633	Outils	0			
60634	Achat de livres	-49227			
60635	Achat matériel divers	0			
6153	Entretien divers	0			
6161	Assurance maladie	-156546			
6163	Assurances responsabilité civile	0			
625	Transport et déplacements	0			
6261	P.T.T. (poste - timbres)	-2500			
6262	Téléphone	0			
6263	Internet	-81977			
6282	Dons	-2500			
611	Vétérinaire	-295060			
612	Pharmacie - santé	-35442			
627	Frais financiers	-10640			
63	Impôts et taxes	0			
647	Charges sociales	0			
648	Cotisation retraite	-402240			
67	Charges exceptionnelles	0			
688	Amortissements/Matériel	0			
Total des charges		-1036132	Total des produits		1265500
					105458
RÉSULTATS DE 2024		xfp	Bénéfices/Pertes : 229368		
1	Placement Archevêché	0			
2	CCP	126082			
3	Espèces	0			
Total :		126082			

POLITIQUE

« LA PAROLE CHRETIENNE EMISE AU BON MOMENT PEUT INFLUENCER L'ACTION POLITIQUE »

Sur le sujet de l'euthanasie, la parole des chrétiens engagés en politique est parfois dévaluée. Nicole Lemaitre revient sur la longue histoire de l'engagement des chrétiens en politique, et insiste sur leur apport essentiel, à l'image d'Edmond Michelet. Ils auraient en commun l'intérêt pour le sort des plus faibles.

En France, aujourd'hui, tout élu sépare nettement convictions religieuses et activité politique, mais que peut-on observer dans le cœur de l'action ? On sait depuis longtemps que les rois « très chrétiens » refusent l'emprise du pouvoir religieux,

depuis au moins la gifle d'Anagni et l'alliance de François I^{er} avec le Turc, tout en reconnaissant la puissance du choix religieux sur le choix politique avec Saint Louis partant en croisade pour délivrer les Lieux saints après avoir signé une paix défavorable

avec l'Angleterre, Henri IV devenant catholique pour établir la paix après ses victoires armées ou Napoléon remettant de l'ordre tout en manipulant les pouvoirs religieux.

Les acteurs politiques les plus humbles diront que l'action politique, c'est la contingence et parfois le cambouis, donc prendre des risques pour sa conscience. Pourtant, la plupart de ceux qui se reconnaissent croyants voire pratiquants échappent au radicalisme, dans le monde chrétien occidental au moins. Seuls les fous de Dieu, par idéologie ou peur, car il y en a partout, peuvent aller jusqu'à vouloir imposer leur croyance aux autres. Si l'on prend une sombre page d'histoire comme la fin des guerres de Religion en France, on y trouve les assassins de rois et, moins connus, quelques prédicateurs comme Bérulle, pour nier l'autre, le protestant et les sorcières en l'occurrence, le juif à d'autres moments.

Ceux qui ne sont pas de la même famille sont pour eux exclus de la société car ils ne participent pas à l'Eucharistie qui rassemble le corps mystique du Christ assimilé au corps social : l'échec politique de Bérulle et ses amis, désavoués par le très dévot Louis XIII, qui choisit Richelieu en 1629, est une politique cohérente de rassemblement des énergies et de maintien de la paix après les guerres civiles.

Manipulation du sentiment religieux

De même au siècle dernier, les aberrations de la guerre froide au nom de la défense de la civilisation et leur cortège de dénonciations contre la « peste communiste » passent en partie aux États-Unis mais peu en France, y compris auprès des catholiques. Prenons le cas d'Edmond Michelet (1899-1970). Cet épicien en gros, ancien animateur de l'Action catholique de la jeunesse, chef de la R5 du mouvement de résistance Combat, déporté, député et ministre du général de Gaulle dès 1945, n'a jamais quitté le combat politique et pas seulement en France mais aussi aux États-Unis et en Europe.

Il s'est expliqué sur ses choix dans sa correspondance, dans nombre d'articles de presse et plusieurs livres, de *Rue de la Liberté* sur Dachau dès 1955 (réimpr. 2020) à *La Querelle de la fidélité* sur l'option gaulliste en 1970. Il démontre dans différents contextes sa capacité à se scandaliser et à résister : face à Munich, face au nazisme, face à l'invasion de la Hongrie en 1956, face à la torture en Algérie...

Sa base spirituelle de départ est Péguy et la Bible, mais surtout la condamnation de Maurras par Rome en 1926 : il est

convaincu par Maritain que la politique ne peut passer avant la religion ni admettre l'exclusion des autres, dont les juifs ou les anciens combattants indigènes. Résister à la manipulation du sentiment religieux par des pouvoirs politiques, qui ne sont plus au service de tous, restera l'impératif de cette génération de catholiques qui compte aussi Robert Schuman, Jacques Delors, Noël Barrot et bien d'autres.

Grains de sable chrétiens

Ils ont en commun de se scandaliser de l'injustice faite aux plus faibles au nom de la volonté de puissance. Edmond Michelet, à la différence de Debré, a toujours estimé que tout homme a droit à une patrie et que le statut algérien de 1947 devait s'appliquer, il a défendu les prisonniers du FLN en autorisant les visites de leur famille et couvert la fuite dans la presse des rapports de Michel Rocard sur les camps de regroupement et de Simone Veil sur le fonctionnement des prisons en Algérie.

Un proche de Debré, Constantin Melnik, raconte comment, lors d'un conseil qui abordait la question des prisonniers algériens, Giscard d'Estaing alors ministre des finances envisageait de les faire travailler : énorme colère de Michelet, qui rappelait que les camps de concentration avaient commencé par le travail forcé... et abandon définitif du projet.

On pourrait bien entendu citer d'autres exemples de grains de sable chrétiens mis dans des positions politiques difficiles pour les faire échouer, ou non. C'est la preuve que la parole chrétienne émise au bon moment peut influencer l'action politique et que ceux qui ont des convictions pour défendre la vie en commun ont toujours intérêt à prendre la parole, même quand elle n'est pas entendue sur le moment.

Pourquoi serait-ce aujourd'hui impossible ? Car « reconstruire les ponts et y faciliter la circulation » est pour eux appuyé sur le modèle du Christ miséricordieux, fraternel et victime innocente, non plus sur les logiques politiques ou économiques à l'œuvre, ce qui permet de construire plus solidement l'avenir, à moyen et long terme. La décolonisation, l'Europe, la défense des femmes, la lutte contre le réchauffement climatique... ne seraient pas entrés dans l'opinion publique sans ces prophètes, leur énergie et leur spiritualité au service du bien commun et non d'eux-mêmes.

© La Croix - 2025

ÉTHIQUE

LA FRANCE CLASSEE COMME PAYS RISQUANT DE PERDRE LE CONTROLE DE LA CORRUPTION

Chaque année, l'ONG Transparency International évalue le niveau de corruption perçu au sein du secteur public dans 180 États. En 2024, de nombreux pays ont vu leur score dégringoler, dont la France, qui a perdu cinq places.

La publication de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2024 par Transparency International révèle une dégradation alarmante et inédite de la situation française. La France perd cinq places dans le classement mondial, tombant à la 25^e position, dix rangs derrière l'Allemagne, pour atteindre un score de 67. Cette baisse, sans précédent depuis la création de l'indice en 1995, met en lumière des failles structurelles dans la lutte contre la corruption, aggravées par des scandales récents et une perte de confiance dans les institutions démocratiques. Le constat de Transparency International est sans appel : la France risque de perdre le contrôle de la corruption.

Autant le score (historiquement bas) que l'ampleur du recul sont inédits pour la France : cette chute dans le classement reflète la profonde crise politique et de confiance que traverse le pays depuis plusieurs mois. **Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle place la France en dessus de la moyenne des pays catégorisés comme pleinement démocratiques** (indice moyen de 73) ainsi que celle des États qui présentent un espace civique ouvert (indice moyen de 70).

Une défiance accrue vis-à-vis du personnel politique et des institutions

La perception de la corruption en France découle en partie de la représentation des Français vis-à-vis des décideurs politiques. En décembre 2023, déjà, TI-France, en lien avec la Fondation Jean Jaurès, réalisait un sondage révélant l'ancrage d'un sentiment de défiance à l'égard du personnel politique. Il semble s'être amplifié durant l'année 2024 sous l'effet de trois dynamiques.

En premier lieu, plusieurs scandales majeurs impliquant des figures politiques et des partis nationaux (affaire des attachés parlementaires du RN, affaire Bygmalion...) ont occupé le premier plan médiatique.

Par ailleurs, au cours des derniers mois, l'exécutif paraît avoir définitivement renoncé aux promesses de 2017 concernant la construction d'une République exemplaire. Le maintien de Ministres mis en examen dans leurs fonctions, la remise en question des règles de non-cumul des mandats... sont autant d'initiatives susceptibles d'avoir alimenté la perte de confiance vis-à-vis du personnel politique.

Enfin, cette dégradation de la relation aux décideurs provient aussi de l'instabilité politique qui a marquée l'année 2024. Les manœuvres politiques, les négociations en coulisse... ont contribué à une défiance accrue vis-à-vis des institutions en charge de préserver l'intérêt général contre les intérêts particuliers.

Un sentiment d'impuissance de l'action publique face à un phénomène de plus en plus incarné

Au cours des mois écoulés, et de manière probablement inédite, la corruption s'est incarnée dans des débats en prise directe avec les préoccupations quotidiennes des Français, dépassant le seul horizon des affaires politico-financières. Elle s'est notamment imposée dans les débats en lien avec la lutte contre le narcotrafic, visibilisant les risques de pénétration de la criminalité organisée dans la sphère publique. Pour sa part, le très médiatique scandale Nestlé-Waters a révélé les implications concrètes pour la santé des consommateurs et l'environnement de pratiques corruptives.

L'incapacité des pouvoirs publics à freiner structurellement ces dynamiques a pu laisser planer le spectre de leur impuissance, découlant d'un manque criant de moyens alloués à la justice et d'une politique publique de lutte contre la corruption

faiblement portée politiquement, insuffisamment coordonnée et recentrée sur un volet répressif.

C'est quoi l'indice de perception de la corruption ?

L'IPC est un indicateur clé de la bonne gouvernance et de la capacité des pays à prévenir les risques de corruption dans leur secteur public. L'IPC s'appuie sur 13 sources de données qui recueillent les avis d'experts et de dirigeant du secteur privé à travers le monde sur divers comportements corruptibles dans le secteur public. Il constitue un outil unique à l'échelle internationale pour analyser et comparer la corruption dans plus de 130 pays.

Un contexte économique défavorable à la transparence, à la confiance et à la redevabilité

L'année 2024 a été synonyme d'incertitude économique pour les ménages comme pour les entreprises. Le manque de visibilité limite la prévisibilité de l'action publique, suscitant des craintes concernant la prise de décisions qui ne répondent pas à une rationalité économique mais à une proximité politique. Et ce, d'autant que le contexte de redressement des finances publiques implique des choix dans l'allocation des ressources. L'obtention d'arbitrages positifs concernant le déblocage de crédits budgétaires, la préservation d'aides sectorielles, l'accès à certains marchés... a pu apparaître corrélée au pouvoir de négociation de professionnels concernés.

Cette suspicion a pu être alimentée par un sentiment de collusion entre intérêt général et intérêts privés. L'influence des cabinets de conseil dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, le poids des lobbys... ont fait l'actualité en 2024. Si la situation en France n'est actuellement pas comparable avec la dynamique de capture de l'intérêt général par des intérêts privés observable dans certains pays, elle suscite d'importantes inquiétudes.

Face à cette situation critique, la France ne peut détourner le regard. **Alors que la défiance des citoyens envers les institutions et les responsables politiques menace le pacte républicain, la lutte contre toutes les formes de corruption est un impératif pour préserver la vie démocratique.**

© Transparency.org - 2025

REFLEXION

SAINT VALENTIN, MYSTERIEUX MARTYR ROMAIN DEvenu SYMBOLE DE L'AMOUR

Comme chaque année à la même date, le 14 février 2025 sera l'occasion de célébrer la Saint-Valentin. Les origines de cette fête de l'amour, qui date au moins de l'époque médiévale, restent obscures, de même que l'identité du martyr romain honoré par l'Église à cette date.

Saint Valentin est célébré ce vendredi 14 février, même si le calendrier liturgique ne le connaît pas : ce jour, l'Église catholique fête Cyrille et Méthode, co-patrons de l'Europe. Connu mondialement comme le saint patron de l'amour et du romantisme, son identité demeure floue, tout comme les origines de la fête célébrée par les amoureux contemporains. Il existerait deux martyrs appelés Valentin ayant vécu au IIIe siècle. Le premier est un soldat romain, qui, après s'être converti, aurait cherché à protéger les chrétiens face aux persécutions des empereurs Claude II le Gothique et Valérien. Il aurait été martyrisé vers 270.

Mais saint Valentin est également présenté par la Tradition sous les traits d'un évêque de Terni, lui aussi martyrisé à la même époque. Certains experts estiment d'ailleurs que ces deux Valentin étaient en fait une seule et même personne. Pourquoi l'associe-t-on à la fête des amoureux ? D'après la Tradition, saint Valentin aurait marié des couples romains contre les ordres des autorités, afin d'épargner la guerre aux maris. Mais une autre croyance populaire voudrait que le martyr ait signé, la veille de sa mort, une lettre à la fille de son geôlier signée : « *de ton Valentin* ». Elle aurait nourri la pratique moderne des billets doux du 14 février.

Le pape Gélase I^{er} fait du 14 février la Saint-Valentin en 496

C'est en tout cas le pape Gélase I^{er}, originaire d'Afrique du Nord, qui décide en 496 de fêter saint Valentin le 14 février. Le pontife est aussi celui qui a aboli les lupercales, une antique fête printanière de la purification, de la santé et de la fertilité, qui avait lieu au milieu du mois. Certaines hypothèses ont donc lié la fête de la Saint-Valentin à cette célébration romaine, mais de nombreux experts les jugent peu probables.

En effet, les premières mentions du 14 février comme la fête de l'amour datent du Moyen Âge, dans la Grande-Bretagne – encore catholique – du XIV^e siècle. Geoffrey Chaucer, un des principaux poètes de langue anglaise de l'époque, évoque déjà les billets échangés par des amoureux s'appelant mutuellement « *mon Valentin* ». Le choix du 14 février pourrait être lié à la croyance – très répandue dans l'hémisphère Nord

à cette époque – selon laquelle les oiseaux choisissent cette journée pour s'accoupler.

Saint Valentin, patron des amoureux en 1496

C'est Othon de Grandson, poète et capitaine suisse à la cour d'Angleterre, qui fait connaître cette coutume dans le monde latin, à la cour de Savoie. Un tiers de son œuvre est ainsi dédié à cette tradition. Saint Valentin devient officiellement le patron des amoureux en 1496, sous l'impulsion du pape Alexandre VI. Les premières cartes de Saint-Valentin apparaissent dans le commerce au XVIII^e siècle en Europe et au milieu du XIX^e aux États-Unis. La tradition tombe en désuétude sur le Vieux Continent, avant que les soldats américains venus se battre lors de la Seconde Guerre mondiale ne la relancent dans les années 1940.

© La Croix - 2025

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 16 FÉVRIER 2025 – 6^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNÉE C

Lecture du livre du prophète Jérémie (Jr 17, 5-8)

Ainsi parle le Seigneur : Maudit soit l'homme qui met sa foi dans un mortel, qui s'appuie sur un être de chair, tandis que son cœur se détourne du Seigneur. Il sera comme un buisson sur une terre désolée, il ne verra pas venir le bonheur. Il aura pour demeure les lieux arides du désert, une terre salée, inhabitable. Béni soit l'homme qui met sa foi dans le Seigneur, dont le Seigneur est la confiance. Il sera comme un arbre, planté près des eaux, qui pousse, vers le courant, ses racines. Il ne craint pas quand vient la chaleur : son feuillage reste vert. L'année de la sécheresse, il est sans inquiétude : il ne manque pas de porter du fruit. – Parole du Seigneur.

Psaume 1, 1-2, 3, 4.6

Heureux est l'homme
qui n'entre pas au conseil des méchants,
qui ne suit pas le chemin des pécheurs,
ne siège pas avec ceux qui ricanent,
mais se plaît dans la loi du Seigneur
et murmure sa loi jour et nuit !

Il est comme un arbre planté près d'un ruisseau,
qui donne du fruit en son temps,
et jamais son feuillage ne meurt ;
tout ce qu'il entreprend réussira.
Tel n'est pas le sort des méchants.

Mais ils sont comme la paille balayée par le vent.
Le Seigneur connaît le chemin des justes,
mais le chemin des méchants se perdra.

Lecture de la première lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens (1 Co 15, 12.16-20)

Frères, nous proclamons que le Christ est ressuscité d'entre les morts ; alors, comment certains d'entre vous peuvent-ils affirmer qu'il n'y a pas de résurrection des morts ? Car si les morts ne ressuscitent pas, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est sans valeur, vous êtes encore sous l'emprise de vos péchés ;

et donc, ceux qui se sont endormis dans le Christ sont perdus. Si nous avons mis notre espoir dans le Christ pour cette vie seulement, nous sommes les plus à plaindre de tous les hommes. Mais non ! le Christ est ressuscité d'entre les morts, lui, premier ressuscité parmi ceux qui se sont endormis. – Parole du Seigneur.

Alléluia. (Lc 6, 23)

Réjouissez-vous, tressaillez de joie, dit le Seigneur, car votre récompense est grande dans le ciel.

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (Lc 6, 17.20-26)

En ce temps-là, Jésus descendit de la montagne avec les Douze et s'arrêta sur un terrain plat. Il y avait là un grand nombre de ses disciples, et une grande multitude de gens venus de toute la Judée, de Jérusalem, et du littoral de Tyr et de Sidon. Et Jésus, levant les yeux sur ses disciples, déclara : « Heureux, vous les pauvres, car le royaume de Dieu est à vous. Heureux, vous qui avez faim maintenant, car vous serez rassasiés. Heureux, vous qui pleurez maintenant, car vous rirez. Heureux êtes-vous quand les hommes vous haïssent et vous excluent, quand ils insultent et rejettent votre nom comme méprisable, à cause du Fils de l'homme. Ce jour-là, réjouissez-vous, tressaillez de joie, car alors votre récompense est grande dans le ciel ; c'est ainsi, en effet, que leurs pères traitaient les prophètes. Mais quel malheur pour vous, les riches, car vous avez votre consolation ! Quel malheur pour vous qui êtes repus maintenant, car vous aurez faim ! Quel malheur pour vous qui riez maintenant, car vous serez dans le deuil et vous pleurez ! Quel malheur pour vous lorsque tous les hommes disent du bien de vous ! C'est ainsi, en effet, que leurs pères traitaient les faux prophètes. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

Prières universelles

Conscient de la mission qu'il nous confie, d'être les témoins de la Bonne Nouvelle des Béatitudes, tournons-nous ensemble vers Dieu notre Père.

Comment proclamer : « *Heureux, vous les pauvres : le Royaume des cieux est à vous !* » si, aujourd'hui, nous ne leur disons pas, par notre vie, que le Dieu de Jésus Christ a pris le parti des pauvres ?... Mets en nous, Seigneur, ton Esprit !

Comment proclamer : « *Heureux vous qui avez faim maintenant : vous serez rassasiés !* », si, aujourd'hui, nous ne leur disons pas, par notre vie, que le Dieu de Jésus Christ porte, comme un Père, le souci de tous ses enfants ?... Mets en nous, Seigneur, ton Esprit !

Comment proclamer : « *Heureux vous qui pleurez maintenant : vous rirez !* » si, aujourd'hui, nous ne leur disons pas, par notre vie, que le Dieu de Jésus Christ est à

leurs côtés dans l'épreuve ?... Mets en nous, Seigneur, ton Esprit !

Comment proclamer : « *Heureux, vous qui êtes insultés, rejetés, méprisés, à cause du Fils de l'Homme* », si, aujourd'hui, nous ne leur disons pas, par notre vie, que le Dieu de Jésus Christ, grâce à leur témoignage, renouvelle notre foi et notre espérance ?... Mets en nous, Seigneur, ton Esprit !

Dieu notre Père, tu es la joie de ceux qui se confient en toi. Que ton Esprit nous donne d'accueillir en nos cœurs et de rayonner, par notre vie, la Bonne Nouvelle des Béatitudes. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

Chers frères et sœurs, bonjour !

Au centre de l'Évangile de la liturgie d'aujourd'hui se trouvent les Béatitudes (cf. Lc 6,20-23). Il est intéressant de noter que Jésus, bien qu'entouré d'une grande foule, les proclame en s'adressant « à ses disciples » (v.20). Il parle aux disciples. Les Béatitudes, en effet, définissent l'identité du disciple de Jésus. Elles peuvent sembler étranges, presque incompréhensibles pour ceux qui ne sont pas disciples. Tandis que, si nous nous demandons à quoi ressemble un disciple de Jésus, la réponse est précisément les Béatitudes. Voyons la première Béatitude, qui est la base de toutes les autres : « *Heureux vous les pauvres, car le -royaume de Dieu est à vous* » (v.20). Heureux êtes-vous les pauvres. Jésus dit deux choses de ses disciples : qu'ils sont bienheureux et qu'ils sont pauvres ; bien plus, qu'ils sont bienheureux parce qu'ils sont pauvres.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire que le disciple de Jésus ne trouve pas sa joie dans l'argent, dans le pouvoir ou dans d'autres biens matériels, mais dans des dons qu'il reçoit chaque jour de Dieu : la vie, la création, ses frères et ses sœurs, etc. Ce sont des dons de la vie. Et même les biens qu'il possède, il est heureux de les partager, car il vit dans la logique de Dieu. Et quelle est la logique de Dieu ? La gratuité. Le disciple a appris à vivre dans la gratuité. Cette pauvreté est aussi une attitude face au sens de la vie, parce que le disciple de Jésus ne pense pas la posséder, de tout savoir déjà, mais il sait qu'il doit apprendre chaque jour. Et cela est une pauvreté : la conscience de devoir apprendre chaque jour. Parce qu'il a cette attitude, le disciple de Jésus est une personne humble, ouverte, libre des préjugés et des rigidités.

Il y avait un bel exemple dans l'Évangile de dimanche dernier : Simon Pierre, un pêcheur expert, accueille l'invitation de Jésus à jeter les filets à une heure inhabituelle ; puis, émerveillé par la pêche prodigieuse, il quitte la barque et tous ses biens pour suivre le Seigneur. Pierre démontre sa docilité en quittant tout, et en devenant disciple. Par contre, celui qui est trop attaché à ses propres idées, à ses propres sécurités suit Jésus avec difficulté. Il le suit un peu, uniquement dans les choses pour lesquelles « *je suis d'accord avec Lui et Lui est d'accord avec moi* », mais ensuite, pour le reste, il ne le suit pas. Et celui-ci n'est pas un vrai disciple. Et ainsi, il tombe dans la tristesse. Il devient triste parce qu'il n'y trouve pas son compte, parce que la réalité échappe à ses schémas mentaux et il est insatisfait. Par contre, le disciple sait se remettre en question, il sait

chercher Dieu humblement chaque jour, et cela lui permet de plonger dans la réalité, d'en saisir la richesse et la complexité. En d'autres termes, le disciple accepte le paradoxe des Béatitudes : elles déclarent qu'est bienheureux, c'est-à-dire heureux, celui qui est pauvre, qui manque de beaucoup de choses et qui le reconnaît. Humainement, nous sommes amenés à penser autrement : est heureux celui qui est riche, qui regorge de biens, qui reçoit des applaudissements et qui est envié par de nombreuses personnes, qui a toutes les sécurités. Mais c'est une pensée mondaine, ce n'est pas la pensée des Béatitudes ! Au contraire, Jésus déclare que le succès mondain est un échec, car il repose sur un égoïsme qui gonfle et laisse ensuite le vide dans le cœur. Face au paradoxe des Béatitudes, le disciple se laisse remettre en question, conscient que ce n'est pas Dieu qui doit entrer dans notre logique, mais que c'est nous qui devons entrer dans la sienne. Cela nécessite un parcours parfois exigeant, mais toujours accompagné par la joie. Parce que le disciple de Jésus est joyeux de la joie qui lui vient de - Jésus. Car, rappelons-le, la première parole que Jésus dit est : bienheureux ; d'où le nom des Béatitudes. C'est le synonyme d'être des disciples de Jésus. Le Seigneur, en nous libérant de l'esclavage de l'égoïsme, ébranle nos fermetures, dissipe notre dureté et nous révèle le véritable bonheur, qui se trouve souvent là où nous ne pensons pas. C'est Lui qui guide notre vie, pas nous, avec nos préjugés ou avec nos exigences. Enfin, le disciple est celui qui se laisse guider par Jésus, qui ouvre son cœur à Jésus, qui l'écoute et suit son chemin.

On peut alors se demander : moi — chacun de nous — ai-je la disponibilité du disciple ? Ou bien est-ce que je me comporte avec la rigidité de celui qui a la conscience tranquille, de qui se sent quelqu'un de bien, de qui se sent déjà arrivé ? Est-ce que je me laisse « *ébranler intérieurement* » par le paradoxe des Béatitudes ou est-ce que je reste dans le périmètre de mes idées ? Et puis, avec la logique des Béatitudes, au-delà des épreuves et des difficultés, est-ce que je ressens la joie de suivre Jésus ? C'est le trait saillant du disciple : la joie du cœur. Ne l'oublions pas : la joie du cœur. C'est le critère pour savoir si une personne est un disciple : a-t-il de la joie dans le cœur ? Voilà la question.

Que Notre-Dame, première disciple du Seigneur, nous aide à vivre en disciples ouverts et joyeux.

© Libreria Editrice Vatican - 2022

ENTRÉE :

E letu teie matou i mua i to aro i teie nei,
a tono mai to Varua mo'a, i rotopu ia matou.
E letu o'oe to matou ora, i roto i teie nei ao,
a tono mai, to Varua Mo'a, i rotopu ia matou.

KYRIE : *Coco IV - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Léon MARERE*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atou o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME : *Air populaire*

Heureux heureux est l'homme,
qui met sa foi dans le Seigneur. *(bis)*

ACCLAMATION : *Rona TAUFA*

Alléluia, alléluia, alléluia, Amen. *(bis)*

PROFESSION DE FOI : *Nicée-Constantinople – français*

Voir page 14.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *MH*

E te Fatu e, aroha mai ia matou nei.

OFFERTOIRE :

- R- Je m'abandonne à Toi Je m'en remets à Toi,
Je ne désire rien Que d'être entre tes main
Que d'être près de Toi.
- 1- Accepte mes souffrances, accueille mes malchances
Et ce désir immense de vivre en transparence,
Désormais près de Toi.
- 2- Accepte mes silences, mes jours sans espérance
Et ce désir si dense, que Tu sois feu intense

Et que je sois le bois.

- 3- Vois mes chansons futiles, mes chemins inutiles
Et ce désir fragile, d'être un morceau d'argile
Toujours entre tes doigts.

SANCTUS : *Coco IV - tahitien*

ANAMNESE

Te kai'e ia'oe, tei mate no matou, te kai'e,
ia 'oe te pohue nei ananu, e te Hatu,
e letu e, a tihe mai, a tihe mai.

NOTRE PÈRE : *Léon MARERE - français*

AGNUS : *Coco IV - tahitien*

COMMUNION : *Georges B. - Mhnc p.88*

- R- Teie mai nei, o letu tei roto te Euhari, te ma'a mau,
te pane ora, no tana ra mau pipi.
- 1- la teitei, o letu Euhari, ei ia na ra te ha'amori,
te ora te ha'amaita'i ra'a, i te mau vahi ato'a.
- 2- O te ma'a mau no te ra'i mai, ta te Fatu i horo'a mai,
ei paruru i te mau ta'ata, i to te tino pohera'a.

ENVOI : *Rona TAUFA*

- 1- Vierge Marie mère de Dieu,
mère du Christ, mère des hommes
- 2- Vierge Marie mère de l'Eucharistie,
mère du Ciel de la Polynésie.

Prière du Jubilé

Père céleste,
En ton fils Jésus-Christ, notre frère, tu nous as donné la foi,
Et tu as répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint,
la flamme de la charité
Qu'elles réveillent en nous la bienheureuse espérance
de l'avènement de ton Royaume.

Que ta grâce nous transforme,
Pour que nous puissions faire fructifier
les semences de l'Évangile,
Qui feront grandir l'humanité et la création tout entière,
Dans l'attente confiante des cioux nouveaux
et de la terre nouvelle,
Lorsque les puissances du mal seront vaincues,
Et ta gloire manifestée pour toujours.

Que la grâce du Jubilé,
Qui fait de nous des Pèlerins d'Espérance,
Ravive en nous l'aspiration aux biens célestes
Et répande sur le monde entier la joie et la paix
De notre Rédempteur.
A toi, Dieu béni dans l'éternité,
La louange et la gloire pour les siècles des siècles.
Amen

CHANTS

DIMANCHE 16 FEVRIER 2025 A 5H50 – 5^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE C

ENTRÉE :

- 1- Enflamme mon cœur Esprit Saint,
Enflamme Esprit Saint mon âme
Par la puissance de ton amour,
Rends moi docile à ta présence.
- 2- Esprit Saint mon cœur est ouvert,
Esprit Saint mon âme t'attend
Esprit Saint j'ai vraiment besoin de toi
Viens Esprit Saint.

KYRIE : *tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Dédé I*

Voir page 13.

PSAUME :

Heureux heureux est l'homme
qui met sa foi dans la Seigneur. *(bis)*

ACCLAMATION :

Amen Alléluia Alléluia ! Amen Alléluia Alléluia Alléluia !

PROFESSION DE FOI : *Nicée-Constantinople – français*

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
consubstantiel au Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême

pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Ta'u pure e e te Atua e, no roto roa mai to'u 'a'au
E te Fatu e e e ta'u pure a faarii mai.

OFFERTOIRE :

- 1- A haamori iana A faatura iana
A faateitei ia letu la faahanahana hia oia
- R- Te Atua teitei rave rahi mau temeio
Aita tu mai ia oe aita tu ma ia letu
- 2- Tu mérites la gloire et l'honneur
Élevons nos mains adorons et bénissons son nom.
- R- Tu es grand tu fais de son grand miracle
Oui nul n'est comme toi Jamais personne n'est comme toi !
- 3- De tout mon être alors s'élève un chant
Dieu tout puissant que tu es grand. *(bis)*

SANCTUS : *tahitien*

ANAMNESE :

Tu as connu la mort, tu es ressuscité
Et tu reviens encore pour nous sauver
H- Viens Seigneur nous t'aimons,
viens seigneur nous t'attendons.

NOTRE PÈRE : *tahitien*

AGNUS : *tahitien*

COMMUNION :

- 1- la teitei o Iesu Euhari (*Euhari*)
Tei iana ra te haamori (*haamori*)
Te ora, te haamaitai ra'a (*taira'a*)
I te mau vahi ato'a (*ato'a ra*).
- R- Teie mai nei, o Iesu, te(i) roto, te Euhari
E ma'a mau, te Pane Ora no tona ra mau pipi
- 2- O te ma'a mau no te ra'i mai (*ra'i mai*)
Ta te Fatu i horo'a mai (*horo'a mai*)
Ei paruru i te mau taata (*taata*)
I to te tino pohere'a (*pohere'a*)

ENVOI :

- 1- Chercher avec toi dans nos vies
Les pas de Dieu, Vierge Marie
Par toi accueillir aujourd'hui
Le don de Dieu, Vierge Marie
- 2- Puisque tu chantes avec nous
Magnificat, Vierge Marie
Permits la Pâque sur nos pas
Nous ferons tout ce qu'il voudra

CHANTS

DIMANCHE 16 FEVRIER 2025 A 18H – 5^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE C

ENTRÉE :

Si tu veux le bonheur, le vrai bonheur ;
Laisse entrer Jésus dans ton cœur !
Tes péchés il efface, Il te fera la grâce,
De transformer ton être entier,
Pour régner sur ton cœur !
Si tu veux le bonheur, le vrai bonheur ;
Laisse entrer Jésus dans ton cœur !

KYRIE : *tahitien*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.
Toi qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves les péchés du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Heureux est l'homme qui met sa foi dans le Seigneur.

ACCLAMATION : *Alléluia !*

PROFESSION DE FOI : *Nicée-Constantinople – français*

Voir page 11.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Seigneur, fais de nous des instruments de paix
Seigneur, fais de nous des artisans d'amour.

OFFERTOIRE :

R- Espérance, tu es le plus beau mot de chaque jour
Ta patience est force qui sait attendre l'amour
Espérance, ton élan ne se rassasie qu'en Dieu
Ta confiance fait naître dans les cœurs
Un nouveau feu.

1- Je te reconnais quand tu passes
Les yeux scintillent de ta joie
C'est ton sourire sur les visages
Qui vient me témoigner de toi.

2- De l'Esprit-Saint, tu es la grâce
Secours de Dieu dans le malheur
Béatitude, je t'embrasse
Viens m'assurer de ton bonheur.

3- Je te reconnais quand tu parles
Ta voix s'élève sur les toits
C'est la constance du message
Tu mets la paix au fond de moi.

SANCTUS : *tahitien*

ANAMNESE : *tahitien*

NOTRE PÈRE : *français*

AGNUS : *tahitien*

COMMUNION :

1- Je me blottis auprès de Toi
Quand la nuit tombe sur mes jours
Tu es mon bouclier, mon Roc,
Ma citadelle pour toujours,
Mon Dieu, je crois, je crois en ton amour pour moi
Plus fort que toutes mes misères,
Je vis à l'ombre de ta croix
Qui est ma source de lumière.

R- Car je suis pauvre de cœur en Toi
Tu es mon unique bonheur,
Ma seule vraie valeur ô Seigneur
Oui je suis pauvre de cœur pour Toi
Tu es mon unique bonheur,
Ma seule vraie valeur, Seigneur.

2- Toi qui es riche dans les cieux,
Tu as pris chair de notre chair,
Laissant derrière, Toi, l'honneur,
Tu épousas notre misère,
Mon Dieu, je crois, je crois que je suis riche en Toi
Riche en ta pauvreté extrême,
Ton humble grotte à Bethléem
Me révèle un trésor de joie.

3- Tu parcourais la Galilée,
A la recherche des petits.
Ils étaient les privilégiés de ton amour, de ton souci.
Mon Dieu, je crois, je crois que Tu m'invites aussi
A ce banquet des démunis
En qui je revois ton visage
M'interpellant au vrai partage.

ENVOI :

1- Les saints et les anges en chœur glorieux
Chantent vos louanges Ô Reine des cieux.

R- Ave, Ave, Ave Maria ! (*bis*)

2- Soyez le refuge des pauvres pécheurs
Ô Mère du Juge qui connaît nos cœurs.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 15 FÉVRIER 2025

18h00 : Messe : Familles : WONG, CHUNG, FARNHAM, MARSAULT et BOCCECHIAMPE ;

DIMANCHE 16 FÉVRIER 2025

6^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : Messe : Pro-populo ;
08h00 : Messe : Pour Père Christophe, les évêques, les prêtres, les diacres, les katekita, les religieux, les religieuses, les moines et moniales, les séminaristes et novices, les appelés à la vie religieuses et sacerdotale. ;
18h00 : Intention particulière ;

LUNDI 17 FÉVRIER 2025

Les sept saints fondateurs des Servites de Marie - vert

05h50 : Messe : YONGUE Yannick et Christiane - Action de grâce ;

MARDI 18 FÉVRIER 2025

Férie - vert

8^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ORDINATION EPISCOPALE DE M^{GR} JEAN-PIERRE COTTANCEAU

[Sainte Bernadette – patronne de la paroisse de Maupiti]

05h50 : Messe : M^{GR} Jean-Pierre COTTANCEAU - ordination ;

MERCREDI 19 FÉVRIER 2025

Férie - vert

05h50 : Messe : Anniversaire TEMARII John - action de grâce - Hector TEMARII et Teura a TORII ;
12h00 : Intention particulière ;

JEUDI 20 FÉVRIER 2025

Férie - vert

05h50 : Messe : Famille TANJI - action de grâce ;

VENDREDI 21 FÉVRIER 2025

Saint Pierre Damien, évêque et docteur de l'Église. -vert

05h50 : Messe : Kohekura LISSAC et les âmes du purgatoire ;
14h00 à 16h00 : Confessions au presbytère ;

SAMEDI 22 FÉVRIER 2025

Chaire de St Pierre, Apôtre - Fête - blanc

05h50 : Messe : Action de grâce - Léon et Yvonne LIEM, Francine LAUFATTE et Pepe Céline LAU ;
18h00 : Messe : Guy, Madeleine et Iris DROLELT, Madeleine, et Christian MIRAKIAN ;

DIMANCHE 23 FÉVRIER 2025

7^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : Messe : Pro-populo ;
08h00 : Messe : Pour la conversion des pécheurs, le salut des mourants et la libération des âmes du purgatoire ;
18h00 : Intention particulière ;

LES CATHE-ANNONCES

PRAISE
en concert à Tahiti

Vendredi 21 février 2025 Vendredi 28 février 2025

Ecole Maternelle St Paul Ste Thérèse Ecole Sacré Cœur
Taunoa Taravao

17h - 19h Buvette et Stands d'animation 18h - Messe animée par Praise
À partir de 19h - Concert de louange 18h - 20h Buvette
À partir de 20h - Concert de louange

IL A FAIT DANS MA VIE
TANT DE MERVEILLES ENTRÉE GRATUITE

avec le groupe Miserium en 1ère partie

Renseignements au:
87 79 41 49

LES REGULIERS

Horaires d'ouverture de la Cathédrale :

- du lundi au samedi de 5h00 à 6h45
- mercredi de 11h45 à 12h45
- samedi soir de 17h00 à 19h30
- dimanche de 5h00 à 9h30 et de 17h00 à 19h30.

Messes : Semaine :

- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h (sauf jours fériés) ;

Messes : Dimanche et jours d'obligation :

- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

Office des Laudes : du lundi au samedi à 05h30 ;

Confessions : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;
ou sur demande (tél : 40 50 30 00) ;

**LE MOT PROGRES N'AURA AUCUN
SENS TANT QU'IL Y AURA
DES ENFANTS MALHEUREUX.**

ALBERT EINSTEIN